

Journées d'étude

La fabrique des droits sociaux individualisés : acteurs et outils de l'expertise sur autrui

3^{ème} journée : lundi 9 septembre 2013

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Bâtiment Vauban – Salle 313

47, boulevard Vauban

78280 Guyancourt

Expertise et normes

Le CERAL (Université Paris 13), l'IDHE (ENS Cachan, CNRS), le LISE (CNAM, CNRS) et le Printemps (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, CNRS) organisent un cycle de trois journées d'étude afin d'explorer les aspects à la fois normatifs et cognitifs et finalement politiques de la mise en œuvre des droits sociaux individualisés.

Le glissement des politiques sociales d'une approche catégorielle vers une approche individualisée des bénéficiaires a été identifié dans la littérature ; l'allocation des droits et des services dans l'action sociale et médico-sociale s'éloigne de plus en plus d'un modèle universaliste et automatique pour s'établir selon des processus de négociation complexe au sein de magistratures sociales qui ont pour mission de faire (et défaire) les droits sociaux par l'examen des cas individuels. Cette transformation profonde de la conception des droits sociaux accorde une importance croissante aux activités d'évaluation et d'accompagnement des usagers dans les politiques sociales.

Ce phénomène concerne de nombreuses politiques publiques : emploi et insertion, minima sociaux, handicap et santé mentale, logement, lutte contre l'exclusion, éducation, qui constituent autant de domaines d'action publique où les destinataires des politiques font l'objet d'évaluations, de délibérations et d'accompagnement de la part des *street-level-bureaucrats*, dans le cadre de relations souvent contractualisées entre les pouvoirs publics et les destinataires de l'action publique. Dans le prolongement de l'ANR expertise sur autrui (ESA) qui a donné lieu notamment à un ouvrage (*L'expertise sur autrui*, dirigée par Lea Lima, Bruxelles, Lang, 2013), cette journée a pour objectif d'interroger la manière dont les dispositifs d'expertise sur autrui produisent sur les usagers des normes qui les contraignent en même temps qu'ils peuvent les transformer en ressources.

Programme

- 9h30 - 10h **Accueil et introduction**
- 10h - 11h15 **Conférence de Jean-Louis Génard (Université Lille de Bruxelles, Groupe de recherche sur l'action publique)**
« Les présupposés anthropologiques de l'expertise sur autrui »
- 11h15 - 12h **Léa Lima (CNAM, Lise)**
« Normes et expertise sur autrui : les enseignements d'une enquête dans les magistratures sociales »
- 12h - 12h45 **Romuald Bodin (Université de Poitiers, GRESCO)**
« Quand dire, c'est taire. Enjeux normatifs autour de l'avenir professionnel de jeunes déficients intellectuels »
- 12h45 – 14H *Pause déjeuner*
- 14h - 14h40 **Nicolas Duvoux (Université Paris-Descartes-CERLIS)**
« A la recherche de l'authenticité : normes discursives, opérations de catégorisation et pratiques de l'aide aux pauvres aux Etats-Unis et en France »
- 14h40 - 15h20 **Angelina Garrin et Lucille Mourgues (Université de Poitiers, GRESCO)**
« La relation de service lors des consultations juridiques en droit du travail : socialisation juridique et transmission de normes »
- 15h20 - 16h **Delphine Corteel (Université de Reims-Champagne-Ardenne, IDHE Cachan) et Jérôme Pélisse (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Printemps)**
« Normes biographiques et conventions d'emploi dans le cadre d'un dispositif d'action publique : déploiement et influences du Contrat de transition professionnelle (CTP) sur les parcours »
- 16h **Conclusion générale des journées**

Comité d'organisation

Charles-Eric Adam (Université Paris-Ouest Nanterre, CERSM)
Delphine Corteel (IDHE Cachan, Université de Reims-Champagne-Ardenne)
Léa Lima (LISE, CNAM)
Marie Loison (CERAL, Université Paris 13)
Gwenaëlle Perrier (CERAL, Université Paris 13)
Laurent Willemez (Printemps, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines)

Accès

Bâtiment Vauban – Salle 313
47 boulevard Vauban
78280 Guyancourt

Accès en voiture

De Paris : de la Porte de St Cloud, prendre l'A13, puis l'A12 direction St-Quentin-en-Yvelines/Rambouillet. Sortie St-Quentin-en-Yvelines Centre Cial régional.

De Rambouillet : Prendre la N10 direction Paris. Sortie St-Quentin-en-Yvelines Centre Commercial régional.

Accès en transports en commun (zone Navigo 5)

De La Défense : Train La Défense - La Verrière. Arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux)

De Montparnasse : Train Montparnasse - La Verrière ou Montparnasse - Rambouillet. Arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux)

RER C : Arrêt Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny le Bretonneux)

Compter ensuite dix minutes de marche à pied pour rejoindre le Bâtiment Vauban.

